

---

Adresse de la société populaire d'Hyères qui félicite la Convention et envoie la somme de 881 livres, lors de la séance du 29 germinal an II (18 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire d'Hyères qui félicite la Convention et envoie la somme de 881 livres, lors de la séance du 29 germinal an II (18 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 20-21;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1971\\_num\\_89\\_1\\_27626\\_t1\\_0020\\_0000\\_10](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27626_t1_0020_0000_10)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

gaise ! Tous les tyrans de l'Europe, traînant à leur suite un troupeau d'esclaves, sont depuis longtemps ligués pour la perdre. Eh bien ! jusqu'à présent la France a lutté victorieusement contre tant d'ennemis réunis ; elle leur a prouvé et elle leur prouve tous les jours qu'elle compte autant de héros que de soldats... De vils intriguants ont cherché à armer les départements contre les départements, ils ont osé secouer sur leur patrie les torches de la guerre civile ; mais l'opinion publique les a bientôt proscrits et la vengeance nationale en a fait justice. De tels exemples n'ont pas empêché qu'un Hébert, qu'un Vincent, qu'un Ronsin, que des membres même de la Convention qui paraissaient mériter la confiance du peuple, que tous ces hypocrites, sous le masque du patriotisme, n'aient cherché de nouveau à replonger les citoyens français dans l'esclavage, en avilissant la représentation nationale, en conspirant avec nos ennemis. Ils ont cru, les traîtres, que ce bon peuple qu'ils trahissaient si impunément n'ouvrirait jamais les yeux sur leurs perfidies ; mais tôt ou tard le génie qui veille pour le bonheur de la France, indique aux patriotes quels sont les vrais amis de la liberté ; quel degré de confiance méritent tels ou tels qui prennent si chaudement sa défense. Grâce vous soient rendues, Citoyens représentants, vous avez su connaître les traîtres, vous avez arraché de votre sein ces plantes vénéneuses qui voulaient empoisonner la liberté. Les républicains du 3<sup>e</sup> bataillon de l'Aube vous félicitent sur l'énergie que vous avez déployée dans cette circonstance comme dans toutes celles où la patrie a été momentanément en danger. Restez à votre poste, Législateurs, les défenseurs de la patrie resteront au leur, et rien ne leur coûtera pour assurer le triomphe de la liberté. Depuis longtemps l'armée éprouvait une pénurie de viande qui pouvait devenir alarmante. Nos officiers ont de suite sacrifié la leur pendant tout le mois de germinal, les sous-officiers pendant une décade et les canonniers pendant deux jours. Heureux si ces légers sacrifices peuvent concourir au bonheur de la patrie. Vive la République, Vive la Montagne ! »

BERTRAND (*capit.*), SIMART (*serg<sup>t</sup>-major*), SAINTON (*quartier-maître*) [et 55 signatures illisibles].

### 35

L'administration du département de Saône-et-Loire fait passer à la Convention nationale l'extrait d'un arrêt pris pour solliciter un décret qui réprime d'une manière efficace l'abus qui provient de la perfide facilité des officiers municipaux d'accorder des passeports.

Renvoyé au comité de sûreté générale (1).

(1) P.V., XXXV, 301 ; mention dans F<sup>7</sup> 4423 et 4569.

### 36

La femme de Booch adresse, pour la Convention nationale, de Reims, quelques médailles recueillies dans sa jeunesse, ainsi qu'une pièce en or ; elle proteste de son attachement à la Convention nationale et à la plus belle des causes.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

[*Au repr. Vidalin, 8 germ. II*] (2).

« Je t'adresse ci-joint quelques médailles recueillies dans ma jeunesse, dont je fais offrande à la république. Il s'en trouve une parmi le nombre qui porte la mémoire du mariage du dernier des tyrans, et d'autres portant également emblème du despotisme dont à jamais je veux éloigner le souvenir, et que tout vrai républicain doit avoir en horreur.

Je joins à ces médailles une pièce en or, monnaie d'un despote, dont la conduite ministérielle envers la République française doit être en exécration parmi tous les peuples de l'univers. Je proteste en même temps mon dévouement sincère à la Convention nationale et à la plus belle des causes, la liberté et l'égalité ».

[*Non signé*].

### 37

La société populaire d'Hyères envoie à la Convention nationale la somme de 881 liv., la félicite sur son énergie, et l'invite à continuer de terrasser les ennemis du peuple.

Mention honorable et insertion au bulletin (3).

[*Hyères, 21 vent. II*] (4).

« Citoyens représentants,

Des égoïstes orgueilleux, ennemis de l'égalité avaient établi dans la commune d'Hyères, l'affreux système fédéraliste des sections ; Louis XVII y avait été proclamé ; les patriotes ont été en partie incarcérés ; partie mis en fuite par les persécutions de ces scélérats ; lorsque l'armée de la République est venue purger notre commune de cette engeance maudite, tous les coquins se sont alors réfugiés à Toulon et traînent maintenant leur misère avec les complices de leurs forfaits, les anglais et autres et sont échappés à la vengeance nationale ; tous les muscadins, c'est-à-dire tous les contre-révolutionnaires ont délivré de leur présence infecte la terre de la liberté. Il n'est plus resté, dans notre cité, que les sans-culottes, les artisans et cultivateurs ; voilà les seuls qui composent la société populaire ; quoique pauvres, ils

(1) P.V., XXXV, 301 et 351.

(2) C 297, pl. 1030, p. 14.

(3) P.V., XXXV, 302 et 351. B<sup>7</sup>, 3 flor. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(4) C 297, pl. 1030, p. 15.

ont voulu contribuer au soulagement de nos frères d'armes, ils ont ouvert une souscription qui a produit des chapeaux, des souliers, des bas, des chemises, des habits, de la charpie, des bandages et autres effets dont il est inutile de vous faire ici le détail; tous ces objets ont été envoyés dans les magasins de la République et dans les hôpitaux; ces dons ont de plus produit une somme de 881 l. en assignats; la société populaire l'envoie à la Convention pour les frais de la guerre. Représentants du premier peuple du monde, continuez à bien mériter de la patrie; l'univers vous contemple et vous admire, tous les peuples sont dans l'étonnement en voyant vos vertus, votre courage, votre énergie; ils vous prennent pour des dieux, vous n'êtes que des héros; recevez notre hommage et nos bénédictions.

Montagne sacrée, tu as sauvé la France; à ton aspect les despotes sont saisis d'épouvante; amène à sa fin notre sublime révolution, et le peuple français au bonheur; nous comptons sur toi, tes actions passées nous disent ce que tu feras encore; reste inébranlable à ton poste; les tyrans ne sont pas tous tombés sous la guillotine, c'est à toi seule qu'il est réservé de délivrer le monde de ses plus cruels ennemis.

Comité de salut public, nos accents manquent de mélodie, nos voix sont trop faibles pour te chanter dignement; l'anglais, l'espagnol, l'allemand, enfin tous les ennemis de la République, ont été forcés de reconnaître ta sagesse, ils sont seuls capables de dire les services que tu nous as rendus; la terre rougie de leur sang impur, nos campagnes engraisées de leurs cadavres, voilà les effets de ta force et de ton génie; bientôt les trônes renversés mettront le comble à ta gloire ».

CORRIOL, PREIRE, TOLLON, BONNEFOY, GATTEIN.

### 38

**La société populaire épurée de Barr, département du Bas-Rhin, applaudit aux grandes mesures prises par la Convention nationale pour sauver la liberté, l'invite à rester à son poste, et lui présente diverses réclamations sur plusieurs objets importants.**

**La Convention décrète le renvoi au comité de division, pour ce qui est de la fixation du district; et aux comités de salut public et de sûreté générale, pour ce qui regarde les manœuvres de la malveillance dans la commune de Barr, et à la commission des subsistances, pour l'objet des denrées et approvisionnement (1).**

[Barr, 15 germ. II] (2).

« Citoyens représentants,

Vous avez encore une fois sauvé le peuple, vous avez découvert la conspiration la plus scélérate. Grâce immortelle à vos soins et à

vos travaux, vous avez fait un digne usage du pouvoir que la première des nations vous a délégué, continuez l'exercice de vos fonctions et achevez la constitution (1) qui doit produire notre bonheur.

C'est au milieu de vous que nous avons résolu de vous exprimer notre douleur, par deux de nos frères, de vous faire un détail rapide de notre situation et des outrages que l'on nous fait.

Représentants! Nous habitons une contrée dans laquelle nous sommes environnés d'une multitude de communes corrompues et fanatisées par les prêtres, leur dernier séjour et rassemblement fut chez eux; les principes infâmes qu'ils ont répandus pour détruire la liberté naissante ont pris racine, tous leurs regards furent dirigés sur nous, ils ont résolu notre anéantissement. Mais fidèles au serment sacré qui nous lie à la Patrie reconnaissante, nous n'avons cessé un instant à propager même parmi eux les principes de la Révolution.

Benfeld fut notre premier chef-lieu du district et en même temps la source de l'aristocratie dans notre arrondissement. Cette commune nous avait fourni une administration toujours aussi corrompue que ses individus, elle était composée de ci-devant baillifs, greffiers et autres tenant à l'Ancien régime, tous zélés adhérents du cardinal Collier leur ci-devant protecteur, ce scélérat rusé dans les principes de la corruption les aura sans doute exhorté à suivre ses principes, sous peine de damnation éternelle. La première preuve de leur attachement fut déjà celle de n'avoir empêché le passage de ses effets, qui s'est exécuté près Benfeld.

Notre Société populaire, la première et presque encore la seule dans le district, ainsi que notre garde nationale qui fut employée pour apaiser plusieurs troubles, était en réquisition permanente, son enthousiasme et son amour brûlant pour consolider la Liberté furent sans exemple. Tant de courses et tant de sacrifices, n'ont pu ralentir son ouvrage. Un jour l'ennemi tentait de souiller le territoire de la Liberté. Elle s'est levée en masse pour lui porter le coup vengeur, mais quelle fut sa surprise, nos voisins ont eu l'audace de lâcher plusieurs coups de fusils sur eux. Telle est la conduite des fanatiques de notre voisinage, tous leurs efforts furent inutiles; plus que jamais nous avons juré la perte de quiconque ose porter atteinte aux bases fondamentales de la République.

Notre conduite patriotique à tout événement a déterminé le Conseil général du département d'ordonner en 8bre 1792 (Vx Sle) la translation du directoire du district dans notre commune; mais l'administration sous prétexte d'une lettre du traître Roland a ordonné à la force armée d'enlever à l'insu du directoire du département tous les papiers et effets, ce qui fut exécuté, et reconduit à Benfeld avec le triomphe digne de leurs sentiments.

Les représentants Couturier et Dentzel envoyés dans les départements du Rhin ont confirmé l'arrêté du département et leur procès-

(1) P.V., XXXV, 302. J. Sablier, n° 1266; Ann. patr., n° 473.

(2) Div<sup>tes</sup> 88, doss. Bas-Rhin.

(1) L'original porte le mot « la Constitution », les 3 autres copies ont « la Révolution ». Elles sont toutes du 15 germ. II.